



## Jours de repos et congés payés

Par **Zina61**, le **19/10/2022** à **13:51**

Bonjour, mon patron vient de m'apprendre que quand je prends 1 semaine de congé (je suis buraliste, convention papeterie), vu que j'ai le lundi de repos (en plus de mon dimanche vu que le magasin est fermé le dimanche) je perds 7 jours et non 6 jours de congé payé ?

Pouvez vous m'éclairer car ça fait 6 ans que je suis dans cette entreprise et première fois que j'entends cela ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **19/10/2022** à **14:12**

Bonjour,

Il faudrait savoir combien de jours de congés payés vous acquérez par mois de travail et en l'occurrence quel jour commence votre semaine de congés payés

Par **Zina61**, le **19/10/2022** à **16:08**

Merci pour votre réponse. Je suis à 2,5 jours par mois. Du coup mes vacances commenceraient le samedi soir jusqu'au mardi de la semaine d'après puisque j'ai mon lundi de repos

Par **P.M.**, le **19/10/2022** à **16:38**

Donc vous acquérez 2.5 jours ouvrables x 12 = 30 jours soit 5 semaines de 6 jours et lorsque vous prenez une semaine, l'employeur ne peut pas vous décompter 7 jours puisque vous n'acquérez pas 35 jours...